

LE PROGRAMME DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE

**LES INDIVIDUS FRANCOPHONES SONT EXEMPTÉS DU REQUIS RÉGULIER DE 6 MOIS D'EMPLOI DANS UN CENTRE DE SERVICE DE GARDE.
(PASSE OU PRÉSENT)**

Les Collèges d'art appliqués et de technologie en Ontario qui offrent des services en français.

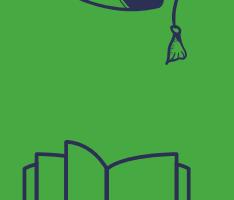
Collège Boréal

La Cité Collégiale



Centre ON y va , centre de garde agréée, une garderie en milieu familial ou domicile agréée, un programme de soutien à la famille, école publics ou privées

AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE



Subvention d'éducation pour les frais de scolarité



Allocation de formation pour les frais de subsistance



Subvention de déplacement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS



1-866-989-9299



WWW.ECEGRANTS.ON.CA